

#### BIOMÉTHANISATION AGRICOLE – BÉNÉFICES POTENTIELS ET ENJEUX, ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

Rencontre d'information de la Fédération de l'UPA de l'Estrie

Par : Chantal Foulds, agr.

Direction recherches et politiques agricoles, UPA





#### PLAN DE PRÉSENTATION

- Contexte de la présentation
- Bénéfices potentiels et enjeux pour les entreprises agricoles
- Éléments à considérer par les entreprises agricoles





#### CONTEXTE DE PRÉSENTATION

- Production de gaz naturel renouvelable (GNR)
- Rôle et position de l'UPA
- Processus de consultation de l'UPA
- Guide de réflexion
- Point de vue des producteurs et productrices agricoles





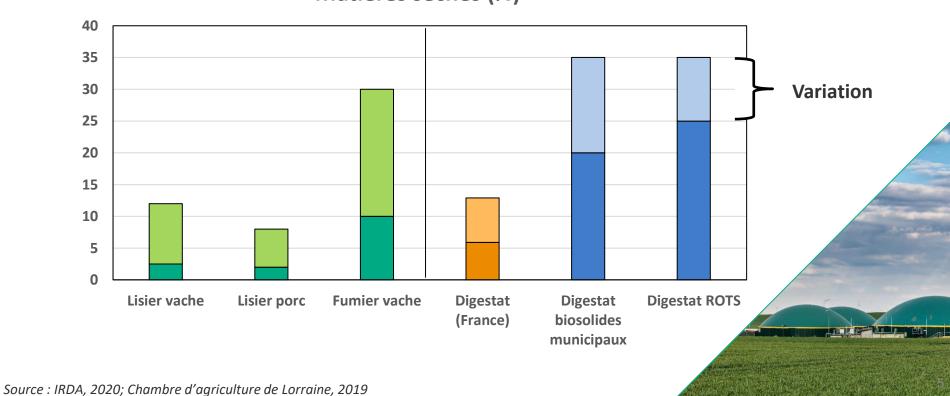
#### BÉNÉFICES POTENTIELS - ÉCONOMIQUES

- Diversification des revenus
- Revenu additionnel
- Réduction des coûts de production (remplacement des engrais minéraux)

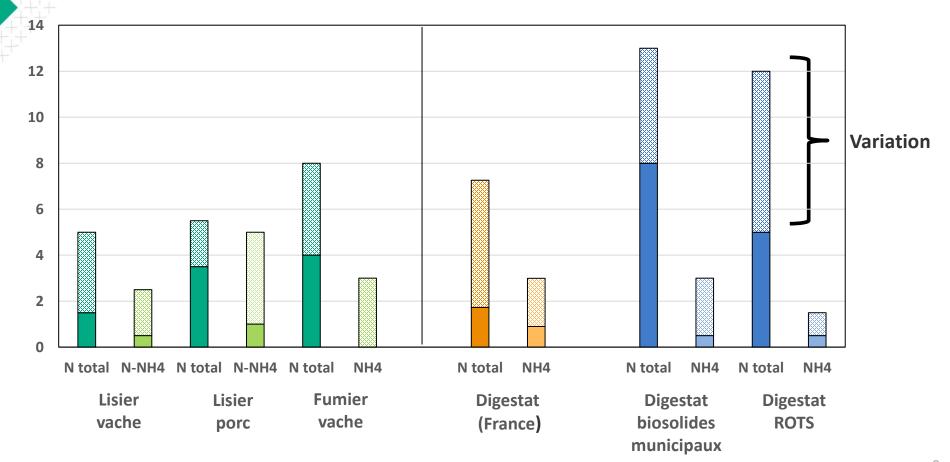


#### VALEUR AGRONOMIQUE DU DIGESTAT



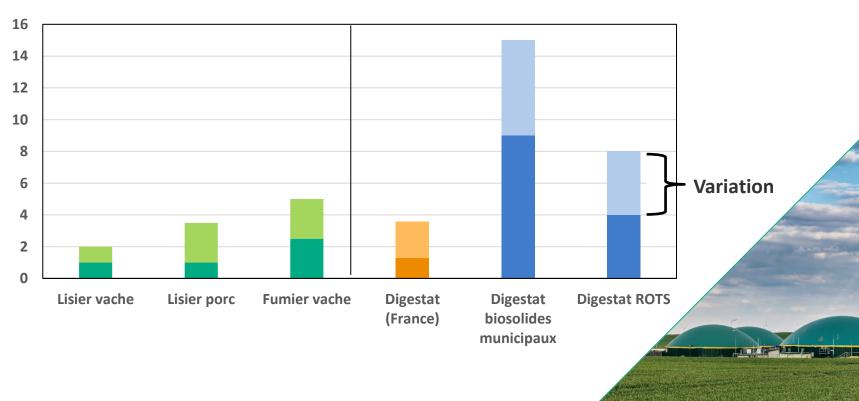


#### N total, N-NH4 (kg/t)



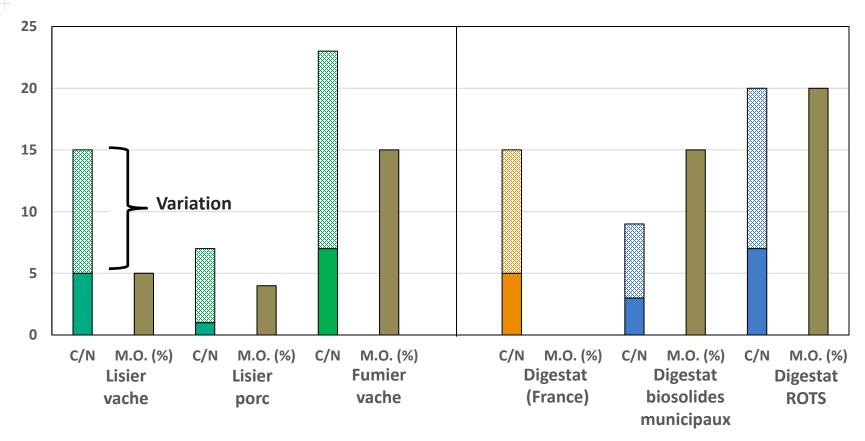






Source : IRDA, 2020; Chambre d'agriculture de Lorraine, 2019

#### Rapport C/N et Matières organiques (%)



#### BÉNÉFICES POTENTIELS - ÉCONOMIQUES

- Réduction des coûts de production
  - Réduction des coûts de fertilisants (remplacement des engrais minéraux)

#### Grande variabilité : évaluation cas par cas

- Développement d'autres productions agricoles à proximité du site (ex. : serres qui utilisent le biogaz)
- Création d'emplois





- Contribution à une image plus positive de l'agriculture
  - Contribution à la réduction des GES de l'agriculture et de la filière du gaz naturel
  - Projet local, économie circulaire
- Positionnement de l'agriculture dans le marché des énergies renouvelables
- Effet positif sur la balance commerciale et l'économie du Québec (diminution des importations de gaz naturel)





## BÉNÉFICES POTENTIELS – ENVIRONNEMENTAUX, COHABITATION

- Diminution des engrais minéraux grâce à l'utilisation du digestat
- Diminution des odeurs liées à l'épandage des fumiers
- Diminution des risques de conflits de cohabitation associés à l'épandage des fumiers
- Diminution des GES
- Contribution à une image positive de l'agriculture (ex. : recyclage des matières résiduelles fertilisantes, réduction des GES, développement d'énergies renouvelables)



#### FREINS, ÉCUEILS POTENTIELS - ÉCONOMIQUES

Rentabilité non démontrée en conditions québécoises

- Coûts et risques financiers élevés
- Dépendance sur les subventions
- Coûts importants de raccordement et de prolongement au réseau de distribution de gaz naturel
- Augmentation de l'endettement des entreprises agricoles
- Augmentation de la charge de travail des producteurs agricoles (gestion)





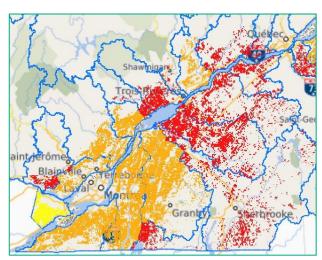


- Pertes de terres agricoles et ajout d'usages non agricoles en zone agricole
- Augmentation des risques en matière de biosécurité des élevages

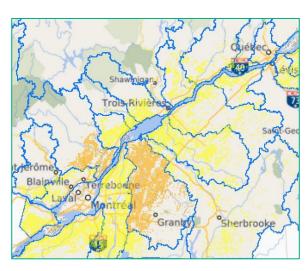


#### FREINS, ÉCUEILS – ÉQUILIBRE PHOSPHORE

 Perturbation de l'équilibre phosphore des entreprises agricoles situées notamment sur le territoire visé par les épandages du digestat











Intrants	t/an	Kg P2O5/t	Kg P2O5/an
Lisier	50 000	2,88	144 000
Intrant non agricole 1	20 000	0,28	5 600
Intrant non agricole 2	14 000	15,82	221 480
Intrant non agricole 3	16 000	0,40	6 400
TOTAL	100 000		377 480



- Augmentation des risques de conflits de cohabitation (ex. : augmentation du transport des lisiers)
- Nouveauté qui risque de susciter l'inquiétude et d'engendrer l'opposition de citoyens



# Éléments à considérer



#### **LOCALISATION DES SITES DE TRAITEMENT**

- Prioriser l'emplacement des sites à l'extérieur de la zone agricole
- Si dans la zone agricole, cibler un site de moindre impact :
  - Potentiel cultivable des sols
  - Impacts sur les activités agricoles avoisinantes
  - Agrandissement du site
  - Remise en état du site, etc.



<sup>\*</sup>Tout promoteur de projet devrait obtenir une confirmation de la CPTAQ à l'égard de la nature du projet (activité agricole ou non)

#### **ASPECTS ÉCONOMIQUES**

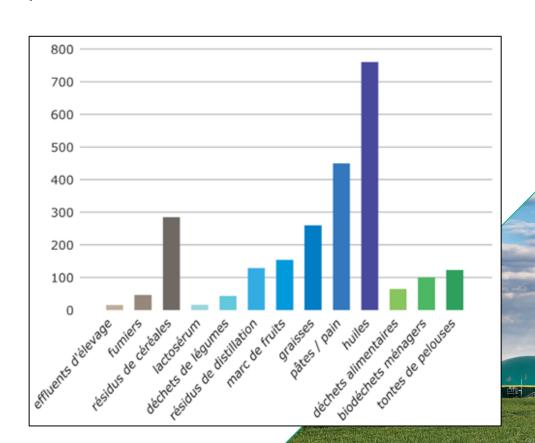
- Plan d'affaires et plan financier
  - Marge de manœuvre
  - Solidité financière du promoteur
  - Contrats
- Compétences du gestionnaire du site de traitement





#### **ASPECTS ÉCONOMIQUES**

Potentiel méthanogène de différentes matières organiques (m³ / matière brute)



#### BIOSÉCURITÉ DES ÉLEVAGES



L'approvisionnement d'un site de biométhanisation en lisier ou fumier à partir des fermes comporte des risques pour la biosécurité des élevages.

Il est important de prévoir les mesures nécessaires pour réduire ou éliminer ces risques :

 Impliquer un spécialiste dès la conception du site (ex. : vétérinaire)

#### BIOSÉCURITÉ DES ÉLEVAGES

### Exemples de mesures visant à contrôler les risques liés à la biosécurité des élevages

•	
Conception du site	<ul><li>Circulation des véhicules en boucle</li><li>Station de lavage et de désinfection à la sortie du site</li></ul>
Exploitation du site (protocoles)	<ul> <li>Déclaration obligatoire des producteurs en cas d'éclosion</li> <li>Chargement des fumiers/lisiers à la ferme</li> <li>Trajet des camions (ex. : nettoyage des camions entre deux fermes, se tenir loin des élevages)</li> <li>Lavage et désinfection des véhicules après chaque déchargement</li> </ul>



- Capacité d'entreposage et d'épandage
- Concentration en phosphore du digestat
- Matières résiduelles fertilisantes et types de cultures





- Le digestat est considéré une matière résiduelle fertilisante (MRF) au sens du cadre légal
- Un avis de projet doit être déposé au MELCC pour l'épandage du digestat
- Un plan agroenvironnemental de recyclage (PAER) doit être produit par un agronome

## EXEMPLES D'EXIGENCES ADDITIONNELLES POUR L'ÉPANDAGE

EAUX SOUTERRAINES	Exigences pour les lisiers et les fumiers	Exigences additionnelles pour une MRF
Puits individuels (catégorie 3)	30 m	100 m si contient matières fécales humaines
Autres sites de prélèvements (catégories 1 et 2)	Variables (études)	De façon générale : exigences plus élevées si contient matières fécales humaines



## EXEMPLES D'EXIGENCES ADDITIONNELLES POUR L'ÉPANDAGE

EAUX DE SURFACE	Exigences pour les lisiers et les fumiers	Exigences additionnelles pour les MRF
Fossé agricole	1 m*	
Cours d'eau, lac, marécage, étang ou marais naturel	3 m*	

<sup>\*</sup> La règlementation municipale peut augmenter les distances requises.



## EXEMPLES D'EXIGENCES ADDITIONNELLES POUR L'ÉPANDAGE

AIR	Exigences pour les fumiers	Exigences additionnelles pour les MRF
Ligne de propriété, route		P2:10 m*
Maison d'habitation, immeuble protégé	0 à 75 m selon le cas	P2: 100 m* O2: 75 m* O3: 500 m*

<sup>\*</sup> La distance peut être réduite sous certaines conditions (ex. : MRF solide, MRF liquide épandue à l'aide d'une rampe basse)

#### COHABITATION, ACCEPTABILITÉ SOCIALE

- Implication des parties prenantes et communications
- Insertion dans le milieu, impacts visuel et paysager
- Bruits et odeurs
- Circulation



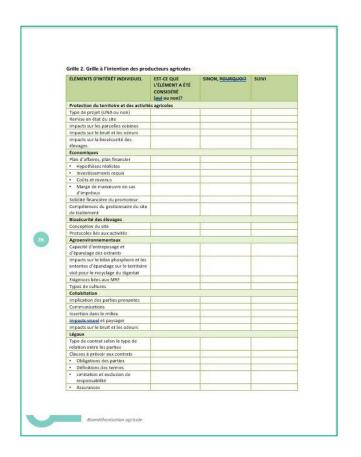
#### **ASPECTS LÉGAUX**

- Contrats : la nature de la relation entre les intervenants, les clauses :
  - « Définitions »
  - Limitation et exclusion de responsabilité
  - Assurances
  - Cessation des obligations contractuelles
  - Confidentialité
  - Résolution de conflits
  - Fin de contrat et résiliation
- Contrats préférablement rédigés/revus par un juriste



#### **GUIDE DE RÉFLEXION**





## Merci!

